

SÉANCE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

8 avril 2022

L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, a voté, vendredi 8 avril, son budget pour l'année 2022. Avec des dépenses de fonctionnement à 1,977 milliard d'euros et un niveau historique d'investissements de 772 millions d'euros, le Département des Hauts-de-Seine confirme son engagement pour renforcer les solidarités et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Les élus ont également approuvé deux délibérations relatives à la restauration scolaire, pour améliorer la qualité des repas et lutter contre le gaspillage alimentaire.

« Le budget 2022 est marqué par une triple ambition, conformément aux orientations que j'ai présentées en février lors du Débat d'orientation budgétaire : solidarité, attractivité et développement durable. Il se traduit par des crédits de fonctionnement à hauteur de 949 M€ pour l'action sociale, soit une hausse de 22 M€. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Un budget volontariste pour l'ensemble des Altoséquanais

En 2022, les solidarités restent la priorité départementale. Le budget de fonctionnement consacré aux actions sociales atteint un niveau jamais égalé de 949 M€ : 213 M€ seront consacrés à la protection de l'enfance, 333 M€ pour les personnes âgées et handicapées, ainsi qu'une première enveloppe de 20 M€ d'investissements pour initier un plan de rénovation et de modernisation des EHPAD et des résidences autonomie du territoire.

Le Département des Hauts-de-Seine renforce par ailleurs son soutien à l'Office départemental Hauts-de-Seine Habitat pour mettre en œuvre une stratégie d'amélioration du patrimoine existant et de production de logements neufs, et favoriser la mixité sociale et la continuité des parcours résidentiels. Le Département acquerra cette année 70 M€ de titres participatifs auprès de l'Office départemental.

Dans le cadre de ce budget, l'amélioration du cadre de vie des Altoséquanais demeure l'une des priorités majeures du Département, notamment avec le dispositif de renouvellement urbain « Quartiers d'avenir – Hauts-de-Seine » (engagement pluriannuel de 150 M€), la facilitation des déplacements des habitants avec 163 M€ alloués aux investissements dans les mobilités, une enveloppe pluriannuelle de 150 M€ jusqu'en 2028 pour le Plan Vélo qui permettra d'aménager 120 km d'itinéraires cyclables, mais également la construction et l'ouverture d'équipements majeurs pour le territoire (stade départemental Yves-du-Manoir, centre aquatique de La Grenouillère, musée du Grand Siècle à Saint-Cloud, Jardin des métiers d'Art et du Design (JAD) à Sèvres).

Un nouveau tournant pour la restauration scolaire des collégiens

Le Département des Hauts-de-Seine renforce les moyens consacrés à la restauration scolaire, avec de nouveaux contrats de concession, plus exigeants en terme de qualité de produits, sans augmentation de tarifs pour les familles.

Avec l'échéance du contrat actuel (2022), le Département a défini de nouveaux axes stratégiques pour la restauration scolaire :

> **l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire,** notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire,

> **de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire**, et toutes les mesures renforçant l'action du Département en matière de Développement durable. En effet, chaque année, ce sont plus de 440 tonnes d'aliments qui sont jetées.

Enfin, d'ici 2026, 22 collèges produiront les repas servis aux élèves directement sur site.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Amélie CHABUET

01 47 29 35 78 / presse92@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

